

AVENIR DECORATION LANCE SON USINE DE PRODUCTION

EN 2007

Bientôt du mobilier urbain 100% algérien

La société d'affichage et de location d'espaces publicitaires Avenir Décoration prévoit de mettre en service et ce, avant la fin l'année en cours, une usine pour la production de mobiliers urbains et d'affichages publicitaires 100% algériens. C'est ce qu'a indiqué Mourad Hadj Saïd, président-directeur général de la société. Cette usine de production qui sera implantée dans la région d'Oran est le résultat d'un partenariat scellé en novembre 2006 entre Avenir Décoration qui détient 51% du capital de la société qui sera créée à cet effet et l'entreprise espagnole PriMur. Les perspectives en termes de production sont prometteuses et «l'on table sur un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros à l'horizon 2009», soutient Mourad Hadj Saïd. Il précisera au passage que les «produits qui sortiront de cette usine répondront aux standards internationaux en matière de qualité». L'entrée en production de cette usine permettra à Avenir Décoration de voir son contrat de concession pour la dotation de 28 communes d'Alger en mobiliers urbains et espaces d'affichages publicitaires prolongé à 10 ans. Pour rappel, cette société a remporté le marché de la dotation de certaines communes de la capitale en équipements urbains et a commencé depuis le début du mois de février courant à se déployer dans les rues et avenues de la capitale. Il est ainsi prévu l'installation de 323 abribus, de 261 panneaux publicitaires, de 31 sanitaires ou toilettes publiques, 8 kiosques à fleurs ou à journaux, et autres équipements urbains dans un délai de six mois. Actuellement, les produits fournis par Avenir Décoration ont un taux d'intégration de 60%. Ils sont importés d'Espagne et montés en Algérie. Avenir Décoration détient 70% de parts de marché dans le segment de l'affichage publicitaire et offre à la location pas moins de 10 000 m² de surface publicitaire. Un marché qui a été récemment réglemen-
tée à la faveur de la circulaire 840 émise par la wilaya d'Alger.

L. M.

DECES

La famille Zidouk de Aïn-Defla a l'immense douleur d'annoncer le décès du moudjahid

Benali Zidouk

ravi aux siens jeudi 8 mars à l'âge de 96 ans. Militant de la cause nationale dès son plus jeune âge, le défunt a été condamné à mort en février 1958 par le tribunal d'exception des forces armées françaises.

Que Dieu le Tout-Puissant accorde au défunt Sa Sainte miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

DECES

Un ange s'en est allé !

C'est avec une immense douleur que les familles Moussa, Benkhelifa, Chikhi, Baba, Ladada et Allahoum de Tunis et d'Alger annoncent le décès de **Amara**

fil de Loubna et Nabil Moussa rappelé, hier matin, auprès de son créateur à l'âge de 3 ans et demi.

Le défunt a été enterré hier après-midi à Tunis. Que Dieu le Tout-Puissant accueille notre petit ange en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Maman et papa t'aimeront toujours "Amou".

LE PRA TRAVERSE UNE CRISE DE LEGITIMITE Un «congrès extraordinaire» sur fond de scission

Le vent de dissidence continue de souffler au sein du Parti du renouveau algérien (PRA). La tenue, jeudi, d'un «congrès extraordinaire» au siège du parti à Alger par l'aile de Kamel Bensalem, désigné au poste de secrétaire général par intérim après l'éviction de Smail Abderezak, a fait réagir les partisans de ce dernier. Les alliés de l'ex-secrétaire général ont, en effet, remis en cause la légitimité du congrès convoqué par Kamel Bensalem. Une réunion pour le moins expéditive qui a vu celui-ci, seul candidat à sa propre succession, plébiscité pour un mandat de cinq ans par les congressistes que la salle exigüe n'a pu contenir. On parle de plus de 500 participants venus d'une quarantaine de wilayas. Lors de

cette brève rencontre, le règlement intérieur ainsi que les statuts du parti ont été adoptés à l'unanimité de même que la liste des 77 membres du conseil national, lue à l'assistance et approuvée par un vote à mains levées. Une simple formalité vu que ces textes sont les mêmes que ceux adoptés lors du quatrième congrès du PRA tenu en octobre 2004 qui, pour rappel, a vu l'élection de Smail Abderezak à la tête du PRA dont le mandat est encore en cours. Les deux ailes revendiquent chacune de son côté la légitimité de la direction du parti. Les partisans de Kamel Bensalem soutiennent que «Smail Abderezak a fait l'objet d'une procédure de retrait de confiance, lors de la réunion du conseil national tenue en juin

dernier». Chose que démentent ses partisans. Ils affirment dans une déclaration remise hier à notre rédaction, portant un logo représentant un chameau — celui de l'autre branche porte l'image d'une hirondelle — que «les activités de Kamel Bensalem au sein du parti ont été gelées le 7 octobre 2006 pour mauvaise conduite». Remettant en cause la légitimité du congrès extraordinaire car «l'organisation d'un congrès extraordinaire est du ressort du secrétaire général ou des deux tiers des membres du conseil national». Une procédure qui n'a pas été respectée selon eux par les initiateurs du «pseudo-congrès» de jeudi dernier. S'agissant de la préparation des prochaines échéances électo-

rales, l'aile Abderezak soutient qu'une commission nationale de préparation des élections législatives composée de 13 membres a été installée lors d'un conseil national extraordinaire le 22 février 2007 à l'issue duquel la date du congrès extraordinaire a été fixée pour le mois de juin prochain. Contrairement aux assurances de Kamel Bensalem qui a lancé lors de son discours que «le PRA peut créer la surprise lors des prochaines échéances électorales», la crise interne que traverse le parti risque de compromettre ses chances de s'aligner dans la course aux élections législatives.

Lotfi Mérad

POUR EVITER LES CAS D'INDISCIPLINE PARMI SES FUTURS PARLEMENTAIRES

Le PT fera signer des lettres de démission non datées

En plus de l'élaboration des listes électorales, la formation de Louisa Hanoune a également mis au point une stratégie visant à éviter toute déperdition parmi les membres de son futur groupe parlementaire.

Ainsi, en plus d'une lettre dans laquelle ils s'engagent à verser la totalité de leurs salaires d'élus en échange d'une rétribution que leur remettra le PT, les candidats devront

également signer une lettre de démission. «Ce document ne comportera pas de date», a indiqué hier Louisa Hanoune, à l'occasion de l'ouverture de la session extraordinaire du comité central du PT. Selon elle, la direction du parti pourra utiliser cette lettre pour exclure du PT les parlementaires qui auront commis un acte «d'indiscipline». Sur un autre plan, Louisa Hanoune a affirmé que les

femmes figurent en bonne place dans les listes électorales que présentera son parti. «Ce sont des militantes qui ont fait leurs preuves sur le terrain.» La secrétaire générale du PT a par ailleurs dénoncé le risque que l'Assemblée populaire nationale «soit envahie par les hommes d'affaires». «Il y a une volonté d'encourager les candidatures d'hommes d'affaires. Même notre parti, dont les positions

sont pourtant connues de tous, a été approché par des businessmen qui espèrent décrocher une place sur une de nos listes électorales. Pour ce faire, ils n'hésitent pas à mettre en avant leur richesse et leur soi-disant popularité», a annoncé Hanoune en précisant que les listes de son parti ne sont ouvertes qu'aux militants du PT.

T. H.

CCDR/DECLARATION

LES ELECTIONS LEGISLATIVES DE MAI 2007

“Encore une illusion démocratique !”

Depuis l'indépendance, le système qui s'est imposé en Algérie en déposant le peuple de sa souveraineté, n'a cessé de lui faire croire, que le FLN conduisait une révolution «démocratique et sociale».

Illusion entretenue, jusqu'en octobre 1988, par le subterfuge de trois candidats du parti unique, soumis au soi-disant verdict populaire, alors que tout était déjà réglé au sein des commissions spéciales, dites de validation des candidatures.

Après Octobre 88, avec la promulgation d'une nouvelle Constitution et la naissance de multiples partis, le système continua à entretenir l'illusion démocratique, à travers une pluralité politique contrôlée à distance et une parodie de vie démocratique.

Dès lors, le peuple, loin d'être dupe, refusa à ses gouvernants l'illusion d'être entré dans le jeu. Sous de multiples formes : abstentions massives, émeutes tout aussi fréquentes qu'inattendues, mouvements sociaux fortement revendicatifs ; et enfin, par un mouvement citoyen en Kabylie et dans les Aurès, d'une ampleur et d'une vigueur sans précédent.

Il démontra ainsi que les élus, choisis par le système, étaient incapables de porter et défendre ses attentes et aspirations les plus légitimes. Après l'indépendance, l'échec démocratique de la Révolution du 1er Novembre était ainsi, encore une fois consommé, avec perte de confiance et rupture entre gouvernants et gouvernés.

Croire que les élections du 17 mai 2007 vont donner au peuple algérien les institutions, respectueuses des libertés ainsi que des droits économiques et sociaux qu'il attend depuis sa libération, est un leurre; c'est continuer à entretenir de dangereuses illusions qui, faisant le lit de l'alliance islamiste conservatrice, ne manqueraient pas de le fourvoyer en de mortelles dérives; c'est également fournir l'alibi démocratique toujours recherché par le pouvoir, c'est lui apporter une caution, quand on sait que sa seule finalité est la reproduction du système.

Face aux inconvénients d'un système corrompu et à bout de souffle, parvenu aux limites de l'obsolescence, oublieux des intérêts du peuple, de sa jeunesse et de ses femmes, la seule

alternative crédible, demeure la constitution d'un Front Républicain, regroupant en un rassemblement démocratique, toutes les forces de progrès : partis et syndicats autonomes, presse indépendante et intellectuels, cadres et chefs d'entreprise, travailleurs et paysans, jeunes et femmes, citoyennes et citoyens réunis au sein du mouvement associatif, etc.

L'organisation d'Etats généraux de la République, constituera le point d'orgue d'un large

débat national, nourri par la parole et les luttes de toutes ces forces.

A partir d'un bilan établi sans complaisance, un programme de sortie de crise sera démocratiquement élaboré, et une démarche pour la concrétisation d'une véritable alternative démocratique seront scellés dans un Pacte national d'alliance républicaine que tout un peuple attend.

Alger le 6 mars 2007
Le bureau national du
CCDR

LE CONSEIL NATIONAL DU FFS

L'A DECIDE HIER

Boycott actif des législatives

Le Front des forces socialistes (FFS) met fin au suspense autour de sa participation ou non aux prochaines élections législatives. Le conseil national du parti, réuni vendredi en session extraordinaire, a, aux termes de débats laborieux, tranché en faveur d'un boycott actif du scrutin législatif.

Cette décision, prise à une majorité écrasante des membres du conseil, se trouve confortée par la contribution de Hocine Ait Ahmed dans laquelle il a qualifié les prochaines élections de «zaoujad al moutaa» avec le pouvoir. Le conseil national du FFS explique cette décision par le fait que «le Parlement est une chambre d'enregistrement» et que le combat politique véritable se mène au sein de la société.

S. A. I.